

# Aérosol foudroyant contre les puces et larves

FICHE TECHNIQUE DU 30/06/2020



L'aérosol foudroyant à un effet insecticide et larvicide : il détruit localement les puces et leurs larves pour un effet à la fois curatif et préventif. Il reste actif jusqu'à 3 mois et contient un inhibiteur de croissance qui détruit les larves après leurs éclosions.

En cas d'infestations, il est recommandé d'utiliser une solution Kapo choc.

#### + PRODUIT

Insecticide foudroyant et longue portée
Jusqu'à 3 mois de protection
Détruit les larves après éclosion et réduit ainsi la prolifération.
En cas d'infestation s'utilise en complément d'un traitement de choc

3097 Profondeur UV cm 6,3 Poids Brut UV Kg : 0,369 3365000030974 Largeur UV cm : 6,3 Poids Net UV Kg : 0,264

PUCES Hauteur UV cm: 20

LIEN VIDEO

Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement

#### MODE D'EMPLOI

TRAITEMENT CURATIF: vaporisez directement sur les puces.

TRAITEMENT PRÉVENTIF: vaporisez sur les endroits fréquentés par les puces (parquets, moquettes,...).

### **RECOMMANDATION**

En cas d'infestation : faire préalablement un traitement du volume total de la pièce à l'aide de l'Aérosol à diffusion continue Spécial Puces et Larves Kapo Choc.



(2)Utiliser les biocides avec précautions. Avant t oute utilisation, lire les informations concernat le produit

COMPOSITION:

HYDROCARBURES. C10-C13. N ALCANES. ISOALCANES CYCLIQUES. <2% AROMATIQUES

Contact alimentaire:

NON

Usage: INSECTICIDE Support: Puces et larves

Utilisation : Outils d'application :

Rendement:

Date de péremption DDP:

Nettoyage des outils : Aspect : AEROSOL

Pays d'origine : FRANCE Rémanence :

4 ans

Nomenclature douanière 3808.91.10.00 Craint le gel : NON

## REGLEMENTATION

PICTOGRAMME: SGH 02. SGH 08. SGH 09.

MENTION D'AVERTISSEMENT: DANGER PRODUIT DANGEREUX : oui

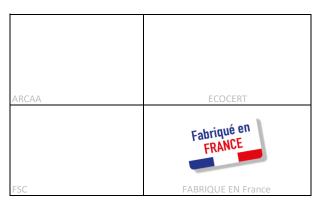
PHRASE P: P102-P210-P211-P251-P260-P262-P271-P301 + P310-P331-P403 + P235-P405- P410 + P412

PHASE H: H222-H229-H304-H410

PHRASE EUH: NC BIOCIDE: OUI N°AMM BIOCIDE NC PHYTOSANITAIRE: NON EMISSION DANS L'AIR: NC BOUCHON DE SECURITE : NON PH: NC PHASE AQUEUSE - PHASE SOLVANTEE : Solvant TRIMAN NON N° TP: TP N°18

LIEN FDS: https://www.quickfds.com/fds/8186782-63196-29500-015365
ETIQUETTE PRODUIT: http://products.groupe-altair.com/labels/3365000030974.pdf

PICTO 1 SGH01	PICTO 2 SGH02
PICTO3 SGH03  PICTO 5 SGH05	PICTO 4 SGH04  PICTO 6 SGH06





PICTO 7 SGH07

